

1105130201

DATE DEPOT : 2011-05-26

NUMERO DE DEPOT : 2011R051691

N° GESTION : 1975B02341

N° SIREN : 302316674

DENOMINATION : CABINET DAUGE ET ASSOCIES

ADRESSE : 22 AVE DE LA GRANDE ARMEE 75017 PARIS

DATE D'ACTE : 2011/05/04

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NATURE D'ACTE : REDUCTION DE CAPITAL

DEMISSION D'ADMINISTRATEUR(S)

MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

PA du 4.5.2011  
RK  
MS

750 2341

06 du 4.5.2011

# CABINET DAUGE & ASSOCIES

Société Anonyme au capital de 745.220 euros

22 avenue de la Grande Armée  
75017 PARIS

302 316 674 RCS PARIS

GFC DE PARIS  
I M R  
26 MAI 2011  
51694 N° Dep.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN DATE DU 04 MAI 2011

Fédération  
Agent Administratif des Impôts  
BELLART

Immatriculé à : SIE DE PARIS 17EME LES BATIGNOLLES  
Le 17/05/2011 Bordereau n°2011/513 Case n°9  
Durée de validité : 500 €  
Total liquidité : cinq cents euros  
Montant net : cinq cents euros  
L'Agent  
Pénalités :

L4 3859

Le 04 mai 2011 à 18 heures,

Les administrateurs de la Société CABINET DAUGE & ASSOCIES se sont réunis en Conseil d'Administration au 41 avenue de Friedland à PARIS (75008), sur convocation écrite du Président, Monsieur Philippe TISSIER-CHAUVEAU.

**Sont présents et ont signé le registre de présence :**

- Monsieur Philippe TISSIER-CHAUVEAU;  
Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Christian LAPLANE ;  
Administrateur, Directeur Général Délégué
- Monsieur Jean-Louis ROUZE ;  
Administrateur,
- Monsieur Stéphane BERNARD-MIGEON ;  
Administrateur

Plus de la moitié des administrateurs en exercice sont présents, et le Conseil peut donc délibérer régulièrement.

Monsieur Lucien ZOUARY, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué assiste à la réunion.

La séance est présidée par Monsieur Philippe TISSIER-CHAUVEAU en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le Président rappelle l'ordre du jour.

- Constatation de la réduction de capital non motivé par des pertes décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 mars 2011 ;
- Modification corrélatrice des articles 6 et 8 des statuts de la société ;
- Démission de Monsieur Jean-louis ROUZE et Monsieur Stéphane BERNARD-MIGEON de leur poste d'Administrateur ;
- Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire portant sur le renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes.

Après une présentation d'ensemble du Président et une discussion entre l'ensemble des administrateurs, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

### PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil d'Administration prend acte de la réduction de capital de la société non motivée par des pertes décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mars 2011 ramenant le capital social de 745.220 Euros à 372.610 Euros.

Le Conseil d'Administration constate l'absence d'opposition des créanciers à la réduction de capital susmentionné dans le délai légal.

Le Conseil d'Administration prend acte de la renonciation de l'unanimité des actionnaires à l'exception de la société civile JL ROUZE à leur droit d'égalité permettant de bénéficier de la réduction de capital par rachat d'actions pour les annuler.

Corrélativement au rachat de 10.646 actions détenues par la société civile JL ROUZE, le Conseil d'Administration constate leur annulation par voie de réduction de capital.

En conséquence de ce qui précède le Conseil d'Administration constate la réduction de capital de la société pour le ramener de la somme de 745.220 Euros à la somme de 372.610 Euros.

*MISE AUX VOIX, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.*

### DEUXIEME RESOLUTION

Sous réserve de l'adoption de la première résolution, il est procédé à la modification des articles 6 et 8 des statuts de la société.

Il est ajouté sous l'article 6 le paragraphe suivant :

*Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 11 mars 2011 et d'une délibération du Conseil d'Administration en date du 04 mai 2011 agissant sur délégation de pouvoir, le capital social a été réduit de 372.610 Euros par rachat d'actions réservé ramenant le capital social de 745.220 Euros à 372.610 Euros.*

Le premier alinéa de l'article 8 des statuts est désormais rédigé ainsi :

*Le capital social est fixé à la somme de 372.610 Euros. Il est divisé en 10.646 actions de 35 Euros chacune, entièrement libérées.*

*MISE AUX VOIX, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.*

### TROISIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration, prend acte des démissions de Monsieur Jean-Louis ROUZE et de Monsieur Stéphane BERNARD-MIGEON de leur poste d'Administrateur à l'issue du présent Conseil et les remercie pour les services qu'ils ont rendu à la société tout au long de l'exercice de leur mandat.

Le nombre des Administrateurs au Conseil d'Administration étant supérieur au nombre légal et statutaire, il ne sera pas procédé à leur remplacement.

*MISE AUX VOIX CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.*

### QUATRIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration après avoir examiné la situation des mandats des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes, constate qu'il y a lieu de demander à l'Assemblée de se prononcer sur la nomination des Commissaires aux Comptes.

En conséquence le Conseil d'Administration requiert la convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire qui devra se tenir au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2011 dont l'ordre du jour portera sur la nomination :

En tant que Commissaire aux Comptes titulaire :

- Le cabinet Lucien ZOUARY et Associés

En tant que Commissaire aux Comptes suppléant :

- Monsieur Vincent ROUHIER

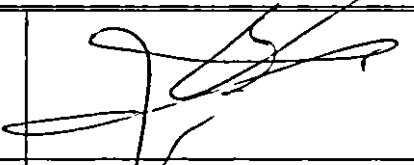
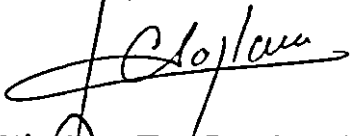

et donne tous pouvoirs à son Président pour la préparation et la tenue de cette Assemblée.

*MISE AUX VOIX, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.*

Le Conseil d'Administration procède à la rédaction du texte des résolutions à soumettre à l'Assemblée, et correspondant à l'ordre du jour qu'il vient d'arrêter.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par le Président et tous les Administrateurs présents.

Philippe TISSIER CHAUVEAU Président du Conseil d'Administration	
Christian LAPLANE Administrateur, Directeur Général Délégué	
Jean-Louis ROUZE Administrateur	
Stéphane BERNARD-MIGEON Administrateur	